

> À remplir et renvoyer à contact@mouvementurbanismeculturel.fr <

PERSONNE / REPRÉSENTANTE :

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

JE SOUHAITE ADHÉRER AU TITRE DE :

[Choisir dans la liste déroulante >](#)

POUR LES PERSONNES MORALES :

Raison sociale (nom structure) :

Statut juridique :

Adresse postale :

Description de la structure :

Adhésion de soutien : montant libre supérieur aux planchers indiqués

MOTIVATIONS : Préciser en quelques lignes pourquoi vous souhaitez rejoindre le Mouvement ?

.../...

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association Mouvement de l'Urbanisme Culturel. Un exemplaire des statuts et du règlement intérieur peut m'être remis sur simple demande et/ou consulté sur le drive de l'association. J'ai pris bonne note de la charte d'adhésion (page suivante) et m'engage à la respecter.

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Mouvement de l'Urbanisme Culturel. Les données collectées seront communiquées aux seuls gestionnaires de l'association. Elles sont conservées pendant 1 an. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter contact@mouvementurbanismeculturel.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

AUTORISATION D'UTILISATION DES DONNÉES

L'adhérent·e pré-cité·e autorise / n'autorise pas le Mouvement de l'Urbanisme Culturel à diffuser ses coordonnées aux autres adhérent·es et à figurer sur la cartographie des adhérent·es. Pour les personnes morales, l'autorisation concerne le nom de la structure, l'adresse postale, l'adresse internet et l'adresse e-mail. Pour les personnes physiques, l'autorisation concerne le nom de la personne, sa ville d'implantation et son adresse e-mail.

AUTORISATION D'UTILISATION DU DROIT D'IMAGE

L'adhérent·e pré-cité·e autorise / n'autorise pas le Mouvement de l'Urbanisme Culturel à reproduire les clichés sur lesquels iel apparaît sur tous les supports (papier, presse, numérique, interne, externe, affiches, Internet, vidéos...) et accorde cette autorisation sans limite de territoire et pour une durée indéterminée. L'adhérent·e reconnaît que les utilisations prévues ne peuvent porter atteinte à sa vie privée et, plus généralement, ne sont pas de nature à lui nuire ou à lui causer préjudice. Ces dispositions sont portées à sa connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.

Fait à

Signature :

le

Le mouvement de l'urbanisme culturel regroupe les actrices agissant en faveur d'interventions artistiques et culturelles dans des contextes de transformations territoriales. Le Mouvement promeut ces pratiques intermédiaires qui créent les conditions de la capacité à agir de toutes les parties prenantes et influer sur les modes opératoires de la fabrique territoriale. Inscrites dans les enjeux contemporains des transitions, ces pratiques contribuent à la transformation des territoires en vue de leur meilleure habitabilité.

L'association a pour objet de représenter et rendre visibles les pratiques de l'urbanisme culturel, structurer et développer ce champ professionnel, et travailler en lien avec d'autres mondes qui visent à cette meilleure habitabilité. Elle agit principalement sur le territoire français et construit des liens avec des partenaires internationaux.

Rejoindre le Mouvement de l'Urbanisme Culturel, c'est faire partie d'un réseau qui explore, expérimente et défend des pratiques qui :

- Impliquent l'ensemble des parties prenantes (et notamment les habitantes) dans la transformation de leur cadre de vie.
- Prennent en compte la diversité des contextes et des enjeux locaux pour proposer des actions justes et adaptées aux spécificités des territoires.
- Proposent des interventions artistiques et culturelles situées dans des contextes de transformations et transitions.

En adhérant au Mouvement de l'Urbanisme Culturel, vous vous engagez à :

- Participer activement et autant que possible à la vie du réseau, dans un esprit d'ouverture et de co-développement en :
 - Partageant vos expériences et savoir-faire pour nourrir une intelligence collective des territoires.
 - S'appuyant sur ce réseau pour mettre en perspective vos projets au regard des ambitions de l'urbanisme culturel.
 - Assurant votre présence sur des temps forts du Mouvement pour communiquer ses actions et mettre en lumière les spécificités de ces pratiques.
- Continuer à rechercher des solutions humaines et techniques adaptées aux enjeux de la transformation des territoires.
- Inscrire vos actions dans l'intérêt général et le respect du bien commun et ne pas utiliser le réseau à d'autres fins.

Le Mouvement s'engage envers ses membres à :

- Ouvrir un espace de rencontres et d'échanges favorisant la mise en réseau et la collaboration.
- Organiser des événements, des ateliers et des rencontres pour enrichir les pratiques et ouvrir de nouvelles perspectives.
- Promouvoir les réalisations d'urbanisme culturel auprès des acteurs publics et privés pour contribuer à l'essor de ces pratiques innovantes.
- Assurer une veille sur les évolutions du secteur et les opportunités pour les porteurs de projets.
- Accompagner et informer les actrices qui souhaiteraient se lancer dans ces démarches des activités de ses membres.
- Partager un socle commun de références, pratiques et modes de faire.

Le règlement intérieur de l'association précise l'ensemble de ces engagements.